

## “Tous les moyens sont bons”

**I** L ne s'agit, dans ce court supplément de « La Vérité », que d'exposer des faits relatifs à la lutte menée par Trotsky et sa fraction, contre l'ancien Parti Communiste Internationaliste, faits qui, par leur clarté, leur précision, se suffisent.

Aucun d'eux ne peut être contredit, aucun d'eux n'est exposé de façon tendancieuse. Tout militant révolutionnaire qui lira ce supplément de « La Vérité » éprouvera, en présence de ces faits, un malaise analogue au nôtre.

En quoi de pareils agissements dans les rangs révolutionnaires peuvent-ils renforcer la cohésion indispensable à ces rangs ?

Nous savons qu'avec un cynisme facile, certains rétorqueront que « tous les moyens sont bons », que seul le résultat compte, que dans ce cas comme dans d'autres, le résultat a été atteint.

Dans la lutte de classes, tous les moyens sont certes bons contre l'ennemi de classe, à condition toutefois d'en faire un choix judicieux afin qu'ils soient efficaces vis-à-vis de l'ennemi.

Mais, ici, il s'agit point de la lutte contre des ennemis de classe. La fin a « justifié » les moyens à l'égard de militants révolutionnaires qui défendent contre l'ennemi de classe la même plateforme politique et subissent, pour les mêmes raisons, les coups de l'ennemi de classe. Dans le camp révolutionnaire, les divergences et luttes fractionnelles ne peuvent être réglées « par tous les moyens », notamment par des moyens empruntés à l'arsenal bourgeois : mensonges, calomnies, suppression de la démocratie prolétarienne. Rien ne peut justifier leur emploi, même pas le patriotisme d'organisation, car l'emploi de tels moyens, — s'il peut aboutir au résultat immédiatement recherché — entraîne d'autres conséquences qui, à la longue, s'avèrent pernicieuses et destructrices de l'organisation révolutionnaire elle-même. Ce sujet aurait besoin d'être d'autant plus largement traité qu'une polémique est engagée par Victor Serge contre Trotsky au sujet de « leur morale et la nôtre ». Les conceptions défendues par V. Serge consistant en spéculations abstraites sur le socialisme et la liberté, dans lesquelles se drape la tolérance réciproque de fractions opportunistes, ne sont aucunement les nôtres. La démocratie prolétarienne, ce n'est pas le reflet dans les cercles d'avant-garde de l'hypocrite politesse académiques salons bourgeois ; la démocratie prolétarienne ne souffre pas de quelques injures ; c'est la clarté, la netteté des points de vue opposés, la délimitation politique sans équivoque qu'il s'agit d'obtenir. Nos moyens ne sont pas ceux de l'ennemi de classe, ils ne doivent toutefois pas porter atteinte à la démocratie prolétarienne entre militants révolutionnaires.

Il est vrai que le fait pour nous d'être en divergence avec la fraction officielle peut nous faire ranger par celle-ci dans les rangs de l'ennemi de classe. C'est une méthode fort aisée, fort démoralisante, pour éviter une confrontation démocratique des conceptions en présence. Que peut-il rester de la démocratie prolétarienne pour laquelle nous avons lutté et lutterons encore et qui est fondamentale pour le développement politique des cadres, si on la rejette du pied dès qu'une divergence surgit, refusant de la soumettre à un examen sérieux, étant donné qu'il s'agit « d'un ennemi de classe » ?

Comment peut-on réaliser cette œuvre difficile de bâtir la IV<sup>e</sup> Internationale, c'est-à-dire de rassembler les révolutionnaires épars à la suite de la dégénérescence stalinienne, en faisant peser sur toute divergence une excommunication omnipotente qui entraîne ensuite les formes répressives : calomnie, boycott, délation à la justice bourgeoise, etc...

Nous ne croyons nullement que, de la sorte, on peut bâtir solidement. Nous croyons au contraire que les différentes tendances, tout en confrontant leurs conceptions doivent avoir un certain nombre de principes communs qui leur permettent de collaborer ensemble contre l'ennemi.

La calomnie même insidieuse ne sert, en réalité, qu'à troubler les rapports exacts et à favoriser les tâches de la provocation. Les éléments louches, quoi qu'on en pense, se fauillent facilement aux côtés de ceux qui érigent la calomnie en système.

La publication de ce supplément est destinée à répondre aux calomnies déversées par la « Lutte Ouvrière », particulièrement l'extrait du jugement que les « officiels » ont obtenu du tribunal bourgeois et d'où l'on pourrait conclure que Jeanne Martin et Molinier voulaient, en réalité, attenter à la vie de Sieva et pouvaient être à l'origine de l'assassinat de Léon Sedoff (1).

\*\*

Les militants révolutionnaires verront les positions prises sur ces problèmes par nous, bol-

(1) « ... Or, attendu qu'il (Léon Trotsky) a demandé la nomination d'un administrateur judiciaire pour veiller sur la sécurité de l'enfant en raison notamment des circonstances suspectes de la disparition ou du décès de ses fils ; qu'il estime que la vie du jeune Volkov serait en danger s'il était confié à la garde de la dame Molinier. ». Le comble, c'est qu'un autre magistrat a conclu à la mort naturelle de Léon Sedoff !

cheviks-léninistes de l'ancien Parti Communiste Internationaliste. Ils concluront avec nous que, dans les rangs révolutionnaires, tous les moyens ne sont pas bons.

Ils approuveront notre décision de refuser la lutte sur le terrain sordide de la justice bourgeoise, d'arrêter toutes possibilités pour une de nos militantes de suivre la fraction officielle hors du domaine des divergences politiques.

Notre solidarité politique avec Trotsky et avec le programme bolchevik-léniniste n'est pas en cause, que Trotsky le veuille ou non, son enseignement et l'expérience de sa propre fraction nous apprennent que les rangs révolutionnaires ne se forgeront solidement que dans la mesure où, sur les méthodes d'organisation, ils s'opposeront aux siennes.

## Rapport d'information sur l'affaire SIEVA

EN 1931, l'une des filles de Trotsky, Zinaïda, dont le mari avait été déporté, obtint du gouvernement de Staline l'autorisation de quitter la Russie pour aller se soigner de sa tuberculose en Europe.

Elle rejoignit, avec son fils Sieva, Trotsky à Prinkipo, en Turquie. En décembre 1932, Sieva fut envoyé à Paris et confié à Jeanne Martin, laquelle, se rendant à Berlin quelque temps après, l'y emmena.

Le 5 janvier 1933, Zinaïda se suicida.

Jeanne Martin et Léon Sedoff recueillirent l'enfant et l'élevèrent, ne cessant depuis de s'en occuper. Durant toute la période où Trotsky vécut en Europe, l'enfant n'a jamais vécu avec lui mais avec Sedoff et Jeanne Martin.

Léon Sedoff mourut le 16 février 1933 ; depuis cette date, Jeanne Martin continua à élever l'enfant, avec la charge que constituaient les précautions qu'elle devait prendre du fait des agissements du Guépéou.

\*\*

A titre d'information, nous publions une correspondance de Léon Trotsky à Jeanne Martin, après la mort de Léon Sedoff, correspondance qui, en sus de son profond intérêt pour les militants révolutionnaires, fixe sur ce point l'attitude de L. Trotsky.

Lettre de Léon Trotsky à Jeanne Martin, du 10 mars 1933 :

« Ma chère Jeanne, notre petite Jeanne,

Natalia a déjà reçu de vous deux lettres. Moi j'ai aussi reçu de vous une lettre sans compter le premier rapport sur le cours de la maladie. Natalia vous a envoyé un câble. Elle n'est pas encore capable d'écrire. Elle lit et relit vos lettres. Elle pleure, elle pleure beaucoup. Quand je réussis à me libérer de mon travail (réfutations des nouvelles accusations contre Léon et moi) je pleure avec Natalia. Elle vous aime beaucoup Jeanne. Elle vous aimait beaucoup toujours. Elle pense et parle de vous avec une tendresse infinie. Elle vous imagine dans vos petites chambres qu'il y a peu de temps vous partagez avec Léon. Elle imagine ses petites choses et vous, Jeanne, devant ces petites choses. Maintenant vous êtes pour Natalia non

seulement Jeanne, sa fille tendrement aimée et discrètement aimée — comme Natalia seule sait aimer — mais aussi une partie de Léon, ce qui reste de sa vie la plus intime des dernières années. Ma chère petite...

Léon signifiait beaucoup dans ma vie. Beaucoup plus qu'on n'imagine. Il fut pour moi l'être le plus cher au monde — après Natalia. J'essayais un peu d'exprimer sur le papier, avec l'aide de Natalia, la profondeur de la perte que nous venons de subir. Nous aussi nous ne pouvons pas accepter à l'idée qu'il n'existe plus. Dix fois par jour je me surprends moi-même à l'idée : il faut écrire à Ljova... il faut demander à Ljova... Et Natalia ? Elle souffre pour soi-même, elle souffre pour moi, elle souffre pour vous ; Jeanne, nous sommes prêts à accepter chaque proposition vous concernant. Si vous aviez envie de venir ici — pour embrasser Natalia — pour être embrassée de nous deux, nous ferons immédiatement tout pour faire possible votre voyage. Si vous décidez de rester avec nous, vous serez notre fille bien-aimée. Si vous trouvez mieux, après deux ou trois mois, de revenir à Paris, nous accepterons cette décision comme bien naturelle. Enfin, si vous croyez que la séparation de Sieva et des autres vous serait maintenant difficile, nous comprendrons bien vos sentiments. LE VOYAGE DE SIEVA ICI PRESENTERAIT DES DIFFICULTES, L'ECOLE, LA LANGUE (1), mais nous sommes prêts d'envisager aussi cette possibilité... En pleurant et en souffrant Natalia m'aide dans mon travail. Nous luttons pour la mémoire de Léon, pour notre mouvement. Léon y est déjà entré, dans l'histoire de ce mouvement, pour toujours. Nous recevons de tous les coins du monde des lettres le concernant. La jeunesse apprend à le connaître et à l'aimer. Il deviendra, notre petit Ljova, une image symbolique comme Karl Liebknecht et autres. Oui, ma chère Jeanne, notre petite Jeanne, il n'est plus à vos côtés, il n'y sera plus jamais. Mais il entre dans une autre vie qui se confond avec le mouvement libérateur. Il faut accepter le fait terrible. Il faut accepter la vie. Il faut continuer. Il faut continuer courageusement. A Paris ou avec

(1) Nous attirons particulièrement l'attention sur ce point.

nous ici. Mon cher petit enfant, la vie est dure pour vous. On ne peut surmonter ses coups terribles qu'en combattant... Natalie vous écrira dès qu'elle aura la force de manier la plume. Mais, dans son esprit, elle vous écrit toujours. Depuis la terrible nouvelle du 16 février. Natalie vous embrasse de tout son cœur ensanglanté, déchiré. Je vous embrasse aussi, Jeanne. Nous vous envoyons cette nuit un nouveau câble. Nous pensons à vous, nous souffrons avec vous.

Votre L. T...

Nous avons lu dans la presse mexicaine votre déclaration donnée au « Journal » concernant les « dollars ». C'est très bien que vous êtes ainsi entrée dans la lutte. Il faut continuer. Il faut écrire sur Ljova... sur sa vie à Berlin, à Paris. Nous écrirons tous trois ensemble sa biographie. Nous ramasserons toute la documentation qui le concerne. Ljova c'est une nature héroïque, dans le vrai sens du mot. Il doit rester — il restera — dans la mémoire de l'humanité... Courage, ma petite Jeanne. »

✱

Voici une citation d'une lettre de Natalia, compagne de L. Trotsky, à Jeanne Martin, en ce qui concerne l'enfant que, pour la clarté de cette question, nous sommes contraints de publier :

« ... Sans doute, Sieva reste avec toi ; tu es notre fille, tu es la femme de Ljova et Sieva est votre enfant, ton enfant... (10 avril 1938).

✱

Extrait d'une lettre de Natalia, quelques mois après la mort de Léon, à Sieva lui-même :

« ... Notre vie n'est pas stable, cher Sieva, on ne peut pas compter sur elle. A présent, Sieva, tu dois garder Jeanne et bien la soigner... (18 avril 1938).

✱

Comment s'expliquer le tournant, qui fut très net et très brutal, de Léon Trotsky à l'égard de Jeanne. C'est, en grande partie, à notre avis, la question des papiers de Léon. Il faut sur ce point faire une brève récapitulation.

Avant d'entrer à la clinique, le 9 février 1938, Léon Sedoff avait laissé à son domicile un texte ainsi rédigé de sa main :

« Je soussigné, déclare que tous objets, effets, livres, papiers, tout ce que je possède sans exception aucune devienne la propriété de ma fidèle compagne Jeanne Molinier, née Martin des Pallières.

Je précise que j'ai un coffre-fort dans une banque dont Jeanne Molinier née Martin des Pallières connaît l'adresse. Le contenu de ce coffre (1) devient intégralement la propriété de Jeanne Molinier. Toute somme d'argent qui peut m'être destinée, soit à mon domicile, soit

à mon compte en banque devient également propriété de Jeanne Molinier. Cette déclaration a une valeur testamentaire. Le neuf février 1938, Léon Sedoff. »

Par ce document, Jeanne Martin eut la confirmation de ce qu'elle savait déjà par des déclarations antérieures que Léon lui avait faites, à savoir que la confiance de Léon Sedoff dans les B.-L. « officiels », ses camarades et « amis » de France, était très limitée. Elle considéra le problème comme un problème de fidélité à la volonté de Léon au lieu de l'envisager sur le plan politique.

Trotsky ne l'envisagea que sur le plan politique. Il posa ses conditions et mit sa solidarité fractionnelle au-dessus de tout.

Le P.C.I. n'avait pas cru devoir intervenir dans cette question. Son Comité Central a déploré ces choses, y a assisté mais ne prit de position officielle que très tard, lors d'une campagne de la « Lutte Ouvrière », dans une résolution que nous rappelons ici :

« ... Le 26 septembre 1938.

Le Secrétariat du P.C.I. a pris connaissance du rapport que la camarade Jeanne Martin a voulu lui faire relativement à ses rapports avec Trotsky et à la campagne commencée contre elle dans l'organe du P.O.I., la « Lutte Ouvrière ».

Le Secrétariat du P.C.I. rappelle que le Comité Central du P.C.I., dans une réunion postérieure à la mort de Léon Sedoff, déclara à la camarade Jeanne Martin que le P.C.I. lui exprimait sa solidarité totale et n'entendait nullement intervenir dans les rapports qui devaient résulter entre elle et Léon Trotsky, rapports que le P.C.I. jugeait devoir être strictement personnels. Le Secrétariat du P.C.I. constate que le P.C.I. a observé jusqu'à ce jour cette ligne de conduite et décide de s'y maintenir, bien que la correspondance de Léon Trotsky à la camarade Jeanne Martin et des articles du P.O.I. dans la « Lutte Ouvrière » tentent d'impliquer le P.C.I. dans cette question.

Du rapport de la camarade Jeanne Martin, il résulte incontestablement pour le Secrétariat du P.C.I. :

a) Que dans les actes de la camarade Jeanne Martin, il n'a rien trouvé qui ne soit dicté par autre chose que des considérations de moralité révolutionnaire prolétarienne, et par rien qui découle d'une animosité résultant de la division des bolcheviks-léninistes.

b) Que, par contre, Léon Trotsky fut guidé dans cette question avant tout par un esprit fractionnel qu'il tenta longtemps de dissimuler par des affirmations mensongères, qu'il a manifesté de ce fait non seulement la brutalité et l'intolérance qu'il apporte trop souvent dans les luttes dans l'organisation et qu'il a été ainsi entraîné à négliger ou à rejeter les inquiétudes et avertissements non négligeables exprimés par la camarade Jeanne Martin.

c) Dans cette question, comme toujours, le P.O.I. n'a vu que la lutte contre le P.C.I. « par tous les moyens » et il s'est abaissé aux propos et aux insinuations les plus ignominieuses, attitude caractéristique d'éléments petits bour-

(1) Ce coffre contient des papiers, documents, correspondance, etc..., que Léon y déposait au fur et à mesure de son travail, afin de ne pas les accumuler chez lui.

geois réfractaires à tout ce qui constitue la moralité révolutionnaire.

Le Secrétariat du P.C.I. exprime sa solidarité à la camarade Jeanne Martin contre les attaques dont elle est l'objet. Tout en lui laissant complète liberté sur la question relative à la transmission des papiers de Léon Sedoff à Léon Trotsky, le Secrétariat estime que, dans les conditions actuelles, l'obstination de Trotsky devant entraîner inévitablement un grand danger pour les papiers, LE MOINDRE MAL consisterait à accepter les moyens proposés par Léon Trotsky, tout en soulignant très énergiquement les responsabilités de Trotsky en cas d'accident survenant aux papiers.

Le 26 septembre 1938.

Le Secrétariat du P.C.I.

(Adopté par le Comité Central le 12 octobre 1938).

✽

Entre temps, Cannon, dirigeant du Socialist Workers Party des Etats-Unis, étant venu en France en septembre, ayant demandé à Jeanne un rendez-vous et lui ayant présenté une lettre de Trotsky (d'ailleurs datée d'avril), Jeanne Martin remit à Cannon qui en délivra reçu, dont copie ci-dessous, les pièces qui n'étaient pas dans un coffre de banque mis sous scellés judiciaires après le mort de Léon, c'est-à-dire tous les papiers de Léon qu'elle avait pu rassembler et qu'elle avait en mains :

« ... Cannon reconnaît avoir reçu des mains de Jeanne Martin une valise contenant six grandes enveloppes fermées et cachetées, le désir de Jeanne étant que ces papiers soient transmis à L. Trotsky. Cannon transportera ces papiers, dans l'état où ils ont été remis par Jeanne Martin à Cannon, à New-York et assurera leur secret et leur sécurité. Cannon, à l'arrivée à New-York, avertira Jeanne Martin de l'arrivée des papiers à New-York et avertira également L. Trotsky de cette arrivée. Le transport est sous la responsabilité personnelle de Cannon. Les enveloppes ont été remises cachetées. Paris, le 24-3-38. »

Signé : Cannon.

✽

Il est sur ce point spécifié qu'à aucun moment, aucun membre du P.C.I. quel qu'il soit, n'a pris connaissance d'aucun des papiers ; la camarade Martin, nous le répétons, a toujours considéré ces choses comme l'exécution d'une volonté personnelle de Léon Sedoff et ne s'est pas placée sur le plan politique d'une lutte fractionnelle, que de tels documents auraient pu alimenter.

✽

Jeanne rappelle, au sujet du coffre de Léon, qu'il ne s'agit nullement, contrairement à ce que Trotsky veut faire croire, d'archives de Trotsky lui-même, mais des archives personnelles de Léon Sedoff, qu'il créait et accumulait au fur et à mesure de son travail politique et personnel. Au sujet des archives de Trotsky laissées par lui en

Europe, une partie en fut confiée à un Institut savant à l'étranger ; une autre partie fut déposée par Léon Sedoff à Paris, à un Institut de la rue Michelet, où elles furent volées, comme chacun sait, par le Guépéou.

Jeanne avait proposé, dès février 38, le camarade Lesoil, de Belgique, pour lui transmettre le contenu de ce coffre, afin qu'il le remit à Trotsky.

Mais Trotsky refusa Lesoil et voulut imposer une commission du P.O.I. plus Rosmer.

Aucun accord ne put se faire avec cette commission, et le conflit s'envenima par la manœuvre du P.O.I. concernant une démarche de Jeanne Martin lors de la disparition de Rudolf Klement et de la découverte du corps de Meulan. Des camarades se sont demandé pourquoi Jeanne s'était, à l'époque, occupée de l'affaire Klement. Depuis la mort suspecte de Léon Sedoff, Jeanne a tenté d'en retrouver les causes, et elle avait pensé trouver dans les conditions de la mort de Klement un des fils de la trame ; ceci était fort compréhensible. Mais la presse déforma les déclarations que Jeanne dut faire au juge d'instruction après avoir vu des photographies du corps de Meulan, et la « Révolution prolétarienne » parla seule de son démenti, dans son numéro de septembre 38.

✽

Etant donné le conflit créé entre Trotsky et Jeanne, pour les camarades avisés, la question Sieva allait se poser. Léon Trotsky, nous le savions, pousserait ses positions à fond ; cela ne manqua point. Il commença à écrire une lettre directe à Sieva ; il était très clair que Léon Trotsky considérant Jeanne Martin comme une ennemie de tendance, employait avec elle « tous les moyens ».

« C'est la première fois que je t'écris, disait Trotsky à Sieva dans cette lettre... Nous voulons parler avec toi de choses qui concernent l'oncle Léon, ta vie actuelle, après sa mort, et ton avenir... Ma décision est ferme : TU DOIS VENIR ICI POUR UN CERTAIN TEMPS... Ma décision sur ton voyage est irrévocable... ».

(Septembre 38).

Jeanne, après en avoir parlé avec l'enfant, décida qu'il pourrait aller passer les grandes vacances prochaines au Mexique. Sieva écrivit à Trotsky qu'il serait heureux d'aller le voir ainsi que Natalia. Marguerite Thévenet-Rosmer, qui voyait Jeanne, était au courant de tout cela.

Dans de multiples conversations, des membres du Secrétariat ont tenté de faire comprendre à Jeanne Martin, depuis la mort de Léon Sedoff, l'importance qu'il y aurait pour elle à aller au Mexique voir Léon Trotsky avec l'enfant et essayer de créer une situation plus claire. Nous n'avons jamais suffisamment insisté sur toutes ces questions car il y avait un problème personnel que nous n'osions aborder. Peut-être avons-nous eu tort, la suite semble le prouver.

Le 24 décembre, Gérard Rosenthal communiqua à l'avocat de Jeanne Martin une lettre de Léon Trotsky adressée à lui Gérard, qui était un ultimatum en ce qui concerne l'avenir de l'enfant. Gérard priait d'aviser « Madame Martin » d'avoir à donner sous 48 heures une réponse précise et définitive. La situation devenait de plus en plus

claire. Or, en ces jour, l'enfant était à la montagne où il était allé pour passer ses vacances de Noël. Quelques jours après une diphtérie se déclara et les soucis de Jeanne Martin dominèrent toutes les questions. L'enfant fut près de mourir et très long à se relever. Jeanne tint Marguerite Rosmer et Natalia Trotsky au courant de cette maladie par deux télégrammes et dix lettres, expliquant que, par précaution, le petit était à l'hôpital sous un faux nom français ; en voici la preuve par quelques extraits de lettres de Marguerite Rosmer. Sur ce point, nous prions les camarades de faire très attention à la date de ces lettres :

« ... 26 Janvier 1939.

Chère Jeanne,

Quelle tristesse de penser que vous venez de passer encore de si mauvais jours ! Si Sieva reste encore quelque temps à l'hôpital, ce n'est pas une raison pour ne pas nous rencontrer. J'ai trois soirées libres la semaine prochaine : mercredi, jeudi et vendredi. Choisissez-en une et fixez-moi un rendez-vous où vous voudrez ; pour le jeudi, nous pourrions nous voir à notre café auprès de mon travail ; les autres jours où vous voudrez aux Lilas si cela vous convient. Vous pourriez bien venir partager notre repas. Alfred part à 9 heures, nous passerions ensuite la soirée toutes deux.

Je vous ferai lire une lettre de Natalia qui vous enlèvera peut-être toute défiance à mon égard (1).

A la semaine prochaine, n'est-ce pas ?

Est-ce que je ne pourrai voir Sieva dimanche prochain à l'hôpital ? — Marguerite. »

\*\*\*

« ... Vendredi 10 février 1939.

Voulez-vous que nous nous rencontrions vendredi ou samedi prochain à l'Hôtel Moderne, à 9 h. 1/2 du soir, ce n'est pas très fréquenté et on est tranquille ; notre petit café des Pyramides n'existe plus, c'est pourquoi je ne vous donne pas rendez-vous là.

J'espère que Sieva sera revenu auprès de vous et que vous aurez de bonnes nouvelles à me donner avec l'espoir que je le verrai bientôt. — Marguerite. »

\*\*\*

« ... 18 février 1939.

Entendu, chère Jeanne, pour samedi 9 h. 1/2, la première arrivée attendra l'autre. — Marguerite. »

\*\*\*

Nous donnons ici, à titre documentaire, et pour répondre à l'argument de « séquestration » invoqué par Trotsky contre Jeanne Martin, dans sa lettre de décembre à Gérard, quelques courts extraits de lettres de Sieva lui-même :

« Chère Jeannette, je trouve que t'envoyer une lettre par semaine est insuffisant, car ça m'éloigne beaucoup trop de toi, c'est pour cela

que je t'écris si souvent. » (24 juillet 38, pendant ses vacances d'été à Grasse).

\*\*\*

Et plus tard :

« Repose-toi bien pendant tes petites vacances. Le départ approche, bientôt je te reverrai. — Stève. » (31 août 38).

\*\*\*

« Méchante Jeannette, pourquoi ne m'écris-tu pas plus souvent. Ça fait une semaine que je n'ai pas reçu de lettres de toi... Et ton juge et le reste?... Je t'envoie de la verdure pour te ranimer les idées. — Stève. » (28 février 39).

\*\*\*

« Chère Jeannette, j'ai été content d'avoir pu parler au téléphone avec toi ? Comment te portes-tu ?... A bientôt. Je t'embrasse beaucoup. — Stève. » (10 mars 39).

Encore une lettre qui montre l'éducation révolutionnaire de Sieva :

« Encore un camarade qui est parti ; c'est toujours la faute de ces canailles directement ou indirectement que ces choses arrivent ; si la grève n'avait pas échoué, ça ne serait pas arrivé. Ça en fait des camarades à venger. » (Sieva parle ici de la mort de Trocello, licencié du 30 novembre. Même date).

\*\*\*

Or, dans la première quinzaine de janvier, Trotsky et ses mandataires, Rosmer, Rosenthal et autres, déposèrent, à l'insu de Jeanne, une requête au Président du Tribunal Civil, c'est-à-dire employaient une forme juridique qui ne nécessite pas d'être en présence de son éventuel adversaire. Nous citons les termes de la requête à seule fin que les camarades constatent qu'à aucun moment il n'est question de la personne qui garde l'enfant depuis sept ans. C'est, même sur le plan bourgeois, un procédé pour tromper le Président du Tribunal. La requête est datée du 15 janvier. Trotsky a expliqué depuis que « les rapports de ses amis de Paris lui avaient démontré l'urgence de retirer l'enfant à Jeanne Martin ». QUELS « RAPPORTS » ?

« ... A Monsieur le Président du Tribunal Civil de la Seine,

M. Léon Sedoff, dit Trotsky, écrivain, demeurant au Mexique...

Ayant M<sup>e</sup> Malinvaud pour avoué,

A l'honneur de vous exposer :

— Que sa fille Zinaïda avait épousé le sieur Platon Volkov, que de leur mariage est issu un enfant né à Leningrad (Russie) en mars 1926, Vsievodol Volkov.

— Que sa fille Zinaïda est décédée à Berlin en janvier 1933, et que son gendre Platon Volkov est disparu en Russie.

— Que l'Exposant est le grand-père maternel et le seul ascendant survivant du mineur Vsievodol Volkov.

— Que l'enfant avait été recueilli par un autre fils de l'Exposant, le sieur Léon Sedoff, en son

(1) Cette lettre ne fut jamais montrée.

vivant demeurant à Paris, 26, rue Lacreteille, qui est décédé à la date du 16 février 1933.

— Que l'Exposant désirerait, en sa qualité de grand-père maternel et seul ascendant, recueillir l'enfant Vsievod Volkov ; qu'en attendant qu'on puisse déterminer le statut personnel de l'enfant, et les règles applicables pour l'organisation de sa tutelle, il échet d'avoir recours à une mesure provisoire d'urgence afin de prendre soin immédiatement de la personne et des biens (1) de l'enfant.

C'est pourquoi, l'Exposant requiert qu'il vous plaise, Monsieur le Président, nommer tel administrateur qu'il vous plaira, à la personne et aux biens de l'enfant Vsievod Volkov, petit-fils de l'exposant... » (Le 16 janvier 1939).

Les lettres de Marguerite Rosmer sont datées des 26 janvier, 10 février et 18 février ; donc la même Marguerite Rosmer, pendant la même période où elle écrivit les lettres ci-dessus, se présentait au liquidateur nommé pour avoir la garde de l'enfant ! Les rendez-vous de Marguerite Rosmer à Jeanne n'étaient destinés qu'à faire suivre Jeanne pour pouvoir enlever l'enfant, ce qui se passa comme chacun sait. A noter ici que Marguerite Thévenet-Rosmer se présenta à la pension comme venant « de la part de Jeanne Martin » et dit à l'enfant qu'elle venait le chercher pour le ramener chez Jeanne.

L'enfant était confié par Jeanne à une de ses amies qu'elle connaît depuis très longtemps, en qui elle pouvait avoir confiance en ce qui CONCERNE LA SEULE MENACE CONTRE LAQUELLE JEANNE MARTIN SE PREMUNISSAIT, C'EST-A-DIRE LE GUEPEOU. Sieva était soigné pendant sa convalescence dans une maison d'enfants en liaison avec « Paris-Soir ». L'espionnage de Rosmer et de Gérard fut serré, puisque c'est le seul jour où l'amie de Jeanne était allée à Mulhouse qu'on fit enlever l'enfant.

Jeanne protesta énergiquement contre le caractère de cet enlèvement ; son amie vint à Paris immédiatement. Danan, de « Paris-Soir » s'en empara dans des termes qui nous ont tous fait sauter.

A ce sujet, Jeanne Martin écrivit à Danan, à « Paris-Soir » la lettre ci-dessous, ce qui n'efface pas plus que l'état dans lequel l'avait mis l'enlèvement de l'enfant, l'imprudence commise à ce sujet :

« ... Le 25 mars 1939.

J'ai été surprise de voir que votre article paru dans « Paris-Soir » de ce jour, daté du 26, article fait après notre conversation, a été rédigé par vous sous forme de consignation d'une déclaration de ma part.

Je relève tout particulièrement deux passages :

1) Vous m'avez posé une question : « Pourquoi Zanaïda s'est-elle suicidée ? » J'ai essayé de vous expliquer les raisons de sa détermi-

(1) Sic. Quels biens ? On avance qu'il y aurait des biens afin de pouvoir demander un administrateur.

nation et de vous exposer que les sentiments contradictoires qui pouvaient animer cette fille longtemps séparée de son père, avaient joué un rôle dans son départ de Prinkipo, puis dans son suicide.

Votre passage : « Mais la citoyenne Trotsky rendit la vie impossible à la malheureuse... » est une pure induction que vous avez cru pouvoir faire d'après cette partie de notre conversation.

De plus, si j'ai cité la compagne de Trotsky, je n'ai pu le faire qu'avec respect pour la mère de Léon Sedoff, et n'aurais jamais employé l'expression de « citoyenne Trotsky ».

2°) Je n'ai pas non plus employé les termes de « repaire mexicain » en parlant de la maison de Trotsky.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir publier cette lettre rectificative. — Jeanne Martin. »

\*\*\*

L'affaire revint devant le Président du Tribunal Civil ; à cette occasion, il est à noter que l'axe des arguments adverses devant le Tribunal, fut que Jeanne Martin n'était que la maîtresse de Léon Sedoff, qu'elle était la femme légitime de Molinier avec lequel elle vivait et que celui-ci était un ennemi politique de Trotsky.

D'autres arguments plus insidieux de Gérard Rosenthal, avocat et membre du P.O.L., consistèrent, pour lui, à expliquer au Président du Tribunal, qu'une simple enquête de sa part lui démontrerait que Jeanne Martin et Molinier avaient maille à partir avec la Justice ; ce qui est exact : poursuites actuelles contre Jeanne Martin et contre Molinier pour « provocation de militaires à la désobéissance », « tentative de porter atteinte à l'intégrité du territoire » et « provocation au refus d'heures supplémentaires ».

\*\*\*

Voici très brièvement les faits pour l'information de nos camarades. Aucun de ces faits ne peut être infirmé ; toutes les pièces ont été vérifiées par des militants responsables. Les anciens membres du Comité Central de l'ex-P.C.I. n'ont pas considéré qu'ils pouvaient accepter que la lutte politique soit dévoyée sur un terrain sordide par le simple fait de suivre Léon Trotsky et ses amis sur ce terrain.

Nous avons donc adopté la déclaration suivante, et fait connaître à la camarade Jeanne Martin que son application était une condition fondamentale de ses relations avec nous, et qu'il lui fallait de ce fait :

1°) Renoncer à toute procédure sur le terrain légal et bourgeois quant à la question de l'enfant qui lui a été arraché ;

2°) Employer au plus tôt les moyens les plus rapides pour que les archives scellées de Léon Sedoff soient entre les mains de Léon Trotsky, en laissant à ce dernier la responsabilité de ses mandataires, c'est-à-dire la responsabilité d'avoir confiance en des gens contre lesquels Léon Sedoff avait exprimé sa méfiance.

La camarade Martin qualifie à tort notre posi-

tion comme une capitulation. Les événements ont démontré et démontreront encore que les communistes internationalistes ne capituleront pas devant les erreurs fatales au mouvement ouvrier et l'application dans les rangs révolutionnaires du paravent « tous les moyens sont bons ».

Ne pas capituler, c'est justement ne pas suivre ses adversaires, aveuglés par la haine ou la vendetta politique, dans des fautes démoralisantes et fatales.

Tel est le contenu de notre position politique sur cette question.

## Déclaration sur l'affaire SIEVA

(28 MARS 1939)

Les camarades de l'ancien C.C. du P.C.I., en présence de la campagne de presse concernant l'affaire Sieva, déclarent :

a) la camarade Martin a été entendue du P.C.I. en ce qui concerne l'exécution du testament de L. Sedoff. L'organisation n'avait jamais accepté de considérer cette question comme une question de tendance. Ces archives appartenaient à Sedoff, celui-ci en choisissant sa compagne pour en assurer la sécurité, désirait qu'elles soient remises, dans les conditions les plus sûres, à son père. L'enchevêtrement des luttes de tendance, le jeu trouble des « amis » de Léon Trotsky n'ont pas permis de solutionner ce problème. Les camarades de l'ex-C.C. du P.C.I. ont considéré que Jeanne Martin devait, en laissant la responsabilité de ses mandataires à L. Trotsky, suivre ses propositions afin d'en terminer avec un conflit troublant tous les rapports politiques et faisant le jeu des amis de L. Trotsky à Paris.

Nous laissons aussi à Léon Trotsky la responsabilité de tenir caché le fait que Jeanne Martin lui a déjà fait remettre le 24 septembre 1938, par l'intermédiaire de James Cannon, de passage en France, l'intégralité des documents de Léon Sedoff qui ne sont pas frappés de scellés judiciaires.

En fait, L. Trotsky veut essentiellement, par le choix qu'il fit de ses mandataires, et son refus que la remise s'effectue par mandataire commun nanti de la confiance commune de L. Trotsky et de Jeanne, remettre en cause la défiance de Léon Sedoff pour les amis de Paris de L. Trotsky ; la seule issue pour ne pas embarrasser le combat de ces questions, est de laisser à Léon Trotsky la responsabilité de ce choix et de ce refus.

b) Le cas Sieva est du même ordre. Que pouvait, en face de la volonté de L. Trotsky, la compagne de Léon Sedoff qui, par sa situation personnelle, était incapable de répondre au déploiement de moyens employés par L. Trotsky et « ses amis » — moyens matériels — légaux et illégaux — pression morale sur un enfant — calomnie infecte sur Jeanne, etc... C'était un combat inégal sur un plan des plus pénibles, c'était un imbroglio sans issue. L'ex-C.C. ne pouvait pas faire sur cette question de discussion ; ses membres en ont souvent entretenu Jeanne Martin, insistant auprès

d'elle afin qu'elle donne à son activité révolutionnaire plus de place qu'à ces nouvelles épreuves.

Aujourd'hui, par une série de moyens matériels et légaux, Jeanne Martin se voit enlever Sieva ; la presse pourrie s'empare du « scandale » ; les amis de L. Trotsky ont une victoire facile et misérable, celle de la tromperie, de la calomnie, de la lâcheté ; les liens réels entre une révolutionnaire ayant élevé sept ans un jeune proscrit sont brisés par les droits légaux du « grand-père », compagnon de Lénine.

C'est un fait accablant pour J. Martin. L'utilisation de la presse bourgeoise par elle ou les amis de L. Trotsky ne changera rien à la question ; cette lutte ne peut que disperser les forces et l'activité aux heures décisives où l'action des B.-L. est plus que jamais utile.

c) C'est pourquoi les anciens membres du C.C. de l'ex-P.C.I. déclarent :

1) La camarade Jeanne Martin doit, sous les coups personnels, ne pas perdre la perspective politique et s'enfermer dans une lutte qui nourrirait la division entre B.-L. sans en abattre la cause ; elle doit tourner le dos à cette lutte, quelle que soit sa révolte contre les procédés de Léon Trotsky et de ses amis, contraires à la morale prolétarienne.

2) Le camarade M. L... est indigne pour liquider ces questions et la camarade Martin doit lui donner tous pouvoirs à ce sujet.

\*\*\*

Les anciens membres du C.C. de l'ex-P.C.I. veulent que cessent des discussions et des procès sur le plan sordide où L. Trotsky et ses amis l'ont placé. Ces gens veulent, par la vendetta personnelle, atteindre leurs adversaires politiques ; nous voulons, par une lutte politique de principe, faire triompher contre certains amis de Trotsky, le programme B.-L. Ils veulent briser des militants révolutionnaires en divergence. Pour eux tous les moyens sont bons entre révolutionnaires ; pour nous il n'en est rien.

Cette lutte doit cesser. Les B.-L. ont une autre tâche à remplir en ces heures. Tel est le sens de cette déclaration.

DECLARATION sur l'affaire STEVA

